Cahiers de Psychologie Politique

N° 10 | 2007
Europe et identité Janvier 2007

Quel lien politique pour des engagements personnalisés ? Le cas d’une association d’économie solidaire

Sylvain PASQUIER

Édition électronique :
URL :
https://cpp.numerev.com/articles/revue-10/1223-quel-lien-politique-pour-des-engagements-personnalises-le-cas-d-une-association-d-economie-solidaire
DOI : numerev_389
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 08/01/2007

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : PASQUIER, S. (2007) Quel lien politique pour des engagements personnalisés ? Le cas d’une association d’économie solidaire. *Cahiers de Psychologie Politique*, (10). https://doi.org/10.34745/numerev_389

Mots-clés :

À différentes formes d'engagement, politiques ou autres, correspondent différentes formes de solidarité. De ce point de vue, il est tentant, à propos des associations d'envisager un rapprochement entre les nouvelles formes de militantismes individuels (le sens individuel que semblent revêtir les nouveaux engagements) et les formes collectives de militantisme, plus particulièrement associatives, (les modalités que peuvent prendre les actions militantes des associations).

Le problème posé renvoie à celui d'une « autonomisation des actions » individuelles et collectives (Ion, 2001, p-p.206-212) qui confine à une atomisation, à celui d'une dissémination des espaces publics (I. Joseph, 1984), aux nouvelles modalités politiques diffuses de constitution d'un lien social. En effet, les thèmes de la crise de la représentation et de la fin des grands récits idéologiques sont à l'origine d'un brouillage des catégories qui rend difficile la compréhension et la reconnaissance des nouvelles formes de militantisme, de leur influence et de leur portée politique. Ce qui nous échappe peut-être le plus propos de ces groupements, dont l'objectif explicite est souvent formulé dans les termes de création du lien social, ce sont justement les modalités à travers lesquelles ils parviennent ou non à fonder ou créer du commun. Cette difficulté consiste à faire se reconnaître les actions de différentes associations ou de différentes personnes comme s'inscrivant dans un même mouvement, et donc de faire reconnaître leur existence même comme un cadre commun d'action et un bien commun dont il convient de partager la responsabilité (Arendt H., 1983). Ce n'est, en effet, pas le moindre des paradoxes de voir les associations, qui peuvent se donner un tel objectif, buter explicitement sur la difficulté à fonder un lien inter-associatif. De ce fait, l'énigme sociologique ne fait que reprendre le problème qui se retrouve dans les pratiques militantes et qui se trouve également posé assez explicitement dans les discours des militants.

Certaines associations semblent porter de façon emblématique ces contradictions liées aux nouvelles modalités de la constitution d'une visée politique commune : celles dont l'objectif est celui d'un accompagnement d'autres associations et pour qui se pose le problème du lien inter associatif. Dans leurs difficultés à faire se regrouper et se reconnaître entre elles différentes initiatives particulières dans des enjeux et un discours communs, elles illustrent les tensions auxquelles peuvent donner lieu le passage à un nouveau type d'articulation entre engagement et solidarité, entre la visée

de l'établissement d'un lien social et la signification politique de la communauté ainsi créée. Une fois présentés les termes dans lesquels le problème se pose concrètement pour une association œuvrant dans le cadre de l'économie solidaire, le décalage entre une mise en commun existante et la forme de communauté d'actions visée, les tensions respectives auxquelles chacune donne lieu et celles qui apparaissent entre elles pourront-être analysées. Sur cette base peut se dégager une interprétation dans les termes d'une personnalisation, individuelle et collective, constitutive des nouvelles modalités de la réalisation d'actions communes.

Une association d'associations

L'association étudiée comptait près de dix ans au moment de l'enquête et s'est donné pour objectif de favoriser le développement de l'économie solidaire dans sa région. « Les services solidaires permettent de construire une société plus juste, une économie au service de l'Homme. Qu'il s'agisse des services aux personnes, d'activités culturelles, d'environnement, de commerce équitable, ou des relations entre le Nord et le Sud ». Elle propose donc ses services à toute personne ou association désireuse de développer un projet dans le cadre de l'économie solidaire sous les formes d'un centre de documentation, d'un accompagnement de projets, d'un soutien logistique ou encore en organisant des réunions d'information ou de réflexion collectives. Elle suit ainsi des associations reposant sur des initiatives particulières (souvent personnelles), qui développent des activités diverses et variées pouvant se réaliser dans différents domaines (économique, social, culturel et interculturel, éducatif…) et à différentes échelles (quartier, village rural, ville, échelle internationale européenne ou des rapports Nord Sud).

L'intérêt pour cette association est né de différentes conversations avec certains de ses militants salariés ou avec des responsables d'associations accompagnées par elle. Aux paroles des premiers, qui ont souvent un passé militant ou dans le travail socio-éducatif, répondait la difficulté pour ces acteurs de projets particuliers à se réapproprier le discours sur l'économie solidaire et sur le « développement durable ». Comment se posaient-ils le problème ? Ils évoquaient leur difficulté à faire reconnaître aux associations adhérentes des enjeux communs à l'ensemble de leurs engagements respectifs. Quand certains parlaient de la difficulté à « fédérer », d'autres évoquaient celle à « faire se reconnaître les associations dans un discours ou un projet commun », regrettaient parfois leur manque « d'implication » ou encore, le malaise à opérer une « mutualisation » ou à « solidifier » le lien entre les structures ». Il semble que tout autant que le lien au sein même de l'association, à qui est attribuée parfois l'image d'une association mère, c'est le manque d'union et de connaissance des associations entre elles qui manifestait le problème. Au-delà du lien inter-associatif c'est aussi celui des membres, des usagers des différentes associations avec les valeurs de l'économie solidaire, sans parler du grand public, qui se trouve plus ou moins explicitement en jeu.

Le problème ainsi soumis au sociologue qui, bien que sensible à l'économie solidaire, n'était ni militant ni même adhérent d'aucune des associations concernées, devait être

analysé principalement à partir des différentes activités s'efforçant de le résoudre en acte. L'enquête a donc principalement consisté dans le suivi systématique de l'ensemble des réunions internes à l'association et, surtout, dans l'observation des différentes réunions ou manifestations réunissant les différentes associations au cours de l'année 2003. Cette observation, si elle impliquait une présence et pouvait participer de la mise en scène de ces différentes situations, reposait sur l'auto-interdiction de toute participation aux discussions « officielles » menées dans ces différents cadres. Quelques entretiens menés auprès des responsables et auprès de personnes engagées dans différentes associations qui adhèrent à l'association accompagnatrice, venaient compléter ce dispositif.

Les membres actifs de cette dernière sont des analystes infatigables de leurs propres pratiques et dépensent énormément d'énergie dans la recherche de solutions. La façon dont ils interprètent le problème renvoie à différents facteurs. Les militants des différentes associations sont pris dans leurs propres priorités et n'ont guère de temps à consacrer à l'association qui leur apporte son soutien. Au-delà de ce manque de disponibilité ils peuvent pointer une focalisation sur leur action particulière oublieuse d'enjeux plus généraux formulés par l'économie solidaire. D'un autre côté, il ressort parfois des entretiens avec de simples adhérents des différentes associations, que la visée d'une économie solidaire est une évidence pour eux : « Pour moi, cela va de soi ». Dans une telle expression, se manifeste également le rejet sur les militants de l'association de la tâche de formaliser et d'expliciter cette visée politique qu'ils ne partagent qu'au prix de cette distance ainsi posée. Il se peut aussi qu'une hiérarchie implicite, tenant au rapport qui s'institue entre l'association aidante et les associations aidées, amène ces dernières à ne pas comprendre le sens d'un appel à un engagement dans celle-ci, mais c'est au risque de voir l'impression se développer chez les salariés chargés de l'accompagnement d'être pris comme de simples « prestataires de services ».

Mais le sentiment qui l'emporte certainement le plus est celui du complexe du militant. Les animateurs se revendiquent comme militants mais disent aussi qu'un militant et son discours « c'est chiant » ou encore « cela fait peur ». En fait ce sentiment, n'est que très partiellement justifié ou, plus précisément, il semble qu'il reformule avec une connotation négative ce qui s'énonce par ailleurs de façon positive. Si certains membres des associations éprouvent des difficultés à comprendre les militants salariés et leur travail au quotidien, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent être dans une grande admiration vis-à-vis de ceux-ci. De plus, ce problème du lien se pose aussi vis-à-vis de personnes qui dans leur association peuvent apparaître aussi comme les militants exclusifs de leurs objectifs particuliers, et ce d'autant plus fortement que leur action peut sembler plus concrète. Un hiatus se maintient, qui parfois peut être intériorisé, entre un engagement militant pour la cause, à finalité plus ou moins universelle, et un engagement dans une action visant un objectif singulier.

Les solutions mises en place consistent pour l'essentiel dans des tentatives de réunions spécifiques. Une première réunion sur une journée entière, avait à la fois pour but de tester la connaissance des associations entre elles et de les faire se rencontrer. Il

s’agissait aussi de les faire expliciter leur lien avec la structure accompagnatrice et l’économie solidaire. Un tiers des associations étaient représentées. D’autres rencontres invitent à des réflexions communes sur ce lien et les problèmes communs aux associations. L’assemblée générale, elle aussi organisée sur une journée, peut offrir une telle occasion. L’autre ensemble de solutions repose sur la visibilité qu’il est souhaitable d’offrir aux différentes associations en même temps qu’à l’économie solidaire. On peut citer le travail autour du lieu ressource et la réflexion sur la vitrine qu’il représente ; la parution bimensuelle d’un bulletin de l’association; la participation croissante et active aux différents Forums sociaux (locaux ou européens). Mais, à propos de celle-ci, des débats portant sur l’investissement nécessaire à la participation à ces événements peuvent tourner autour du manque de visibilité ou de réelle présence des différentes associationsreprésentées par une délégation de l’association fédératrice. Les représentants de ces différentes associations peuvent craindre de se perdre dans ces grands événements et de ne pas s’y retrouver, individuellement ou « associativement ». On retrouve là le thème récurrent des craintes liées à toute forme de représentation qui se redouble parfois de la revendication d’une représentation personnelle.

Des tensions liées à un lien personnalisé

Le parallèle que l’on peut établir entre la reconnaissance personnelle recherchée collectivement par les associations et celle attendue par les individus, conduit à envisager sous un nouveau jour les modalités d’un lien politique qui se construit et se cherche dans le cadre associatif. Ce lien, dans le même temps qu’il traduit une communauté reposant sur une inter-connaissance animée par des actions en commun, est aussi un lien qui cherche à se fonder sur le projet d’un mouvement qui, dans la forme politique qu’il entend se donner, veut augurer d’un modèle de « société » à venir. Changer le monde à partir d’actions concrètes, inscrites dans le quotidien, conduit à remettre en cause l’idée d’une communauté politique transcendante au profit d’une conception qui veut la voir se dégager des significations que peuvent prendre chacune des actions solidaires. La communauté, ou le bien commun, ainsi recherché ne peut naître que de sa mise en forme dans un ensemble de situations qui ne correspond pas nécessairement à celle des discours.

Il serait tentant de rassurer les membres de notre association en mettant en relief les liens réels qui s’articulent autour d’elle et la reconnaissance des membres des associations qu’elle accompagne. Mais la nature du lien existant, qui est surtout de nature personnelle et affective, aussi fort soit-il, ne correspond pas nécessairement au lien social et politique visé[1]. On peut reconnaître là la vieille problématique sociologique et politique des contradictions entre le discours et la pratique. L’analyse sur la base d’une telle constante pourrait trouver un écho particulièrement aigu dans les ambiguïtés de l’économie solidaire d’après laquelle l’émergence spontanée des initiatives locales semble devoir répondre naturellement aux valeurs et aux principes

d'une démarche inscrite dans une histoire2 et formalisée dans une littérature écrite. Mais notre intérêt est davantage de pointer cette contradiction en acte 3 et en interne afin de l'articuler avec la thématique de la personnalisation des engagements associatifs individuels et celle des associations elles-mêmes.

La solidarité existante telle qu'elle se donne à voir à l'observateur apparaît avant tout de nature relationnelle et affective. Le premier fait à relever est celui de l'ambiance conviviale des réunions qu'elles soient celles du cercle restreint du CA ou celle d'une AG d'orientation qui peut rassembler quatre-vingt-dix personnes. On se salue chaleureusement, les présentations de chacun sont faites dans les termes les plus avantageux ; on se réconforte, on passe du temps ensemble et on mange ensemble. Cela n'empêche pas le sérieux des discussions, auquel s'ajoute la tonalité franche des prises de position dans un débat dont les règles de la participation de chacun et de la circulation de la parole sont rappelées et respectées sans pour autant se redoubler d'une injonction trop forte à la prise de parole.

Cette communauté affective se cristallise autour des personnes responsables. Ce sont des personnes admirées : on leur reconnaît une grande compétence, une grande disponibilité, une grande énergie et, surtout, une grande capacité à transmettre cette énergie. On peut être impressionné par leur capacité à mobiliser du réseau et à trouver de ce fait dans certaines situations désespérées la solution inattendue. Ils incarnent très fortement les valeurs de l'association et de l'économie solidaire et, assez souvent, l'espoir et la croyance nécessaires à chacun des projets associatifs. Il y a donc une force réelle de cette personnalisation dans sa capacité à insuffler une capacité d'initiative et à faire en sorte que le projet d'une action individuelle se voie reconnu une signification partagée. De la communauté se cristallise ainsi autour des personnes et se donne forme autour des actions et de leur reconnaissance dans le cadre de l'économie solidaire.

Mais cela même qui crée du lien crée de la tension, voire de la distance, sans parler de conflit. Les relectures de Georg Simmel sont là pour nous rappeler que le lien s'établissant dans la plus grande proximité ne peut se maintenir que dans l'établissement d'une certaine distance (1999). Richard Sennett (1979), de son côté, a bien montré combien l'intimité pouvait être tyrannique et posait une norme tellement exigeante dans les relations, que tout le monde n'est pas prêt à l'assumer également. Ainsi, ceux qui veulent continuer à compartimenter des engagements familiaux, et professionnels en les préservant de leur engagement associatif peuvent ressentir une tension avec les militants salariés qui se connaissent depuis longtemps, qui passent au quotidien beaucoup de temps ensemble, qui peuvent poursuivre ou anticiper les discussions ou les décisions des réunions, et qui ont aussi des activités de loisir en commun4. La relation personnalisée lorsqu'elle s'élargit ne peut manquer de dessiner des sphères d'intimité qui, à différents niveaux, créent du dedans et du dehors, du « eux » et du « nous ».

Plus est forte l'admiration plus elle établit de la distance. Celui qui admire place la personne admirée dans une position qu'il ne peut partager avec lui5. Le membre d'une association peut ainsi prononcer et répéter, sans ironie, le terme de « gourou » pour

désigner l'accompagnateur de l'association à laquelle il participe. D'une façon générale, la capacité à mobiliser certains réseaux, le capital social qu'on leur attribue, impressionne au point parfois de dessiner une sphère à laquelle l'accès semble impossible et peut-être non véritablement souhaité. Ainsi, reconnaître les différentes qualités des personnes placées à un certain niveau de responsabilité, c'est parfois avouer fatalement un dépassement et accepter de ne pas tout comprendre des activités et des discours. Se profile alors un monde différent auquel l'appartenance semble requérir un engagement total et des compétences hors du commun.

Les difficultés d'une mise en commun politique

Le lien politique visé qui se formule dans les termes de l'économie solidaire, se détache nécessairement des liens qui se nouent dans les activités en commun des individus et des associations adhérentes. S'il se cristallise dans la formalisation d'une visée politique à laquelle semblent devoir renvoyer les enjeux spécifiques des différentes actions, il doit aussi affronter des clivages tenant aux différents degrés d'implication des personnes et à des conflits sur la façon même de donner une forme politique générale à des initiatives personnelles et singulières.

Affirmé de la façon la plus explicite, le lien recherché renvoie à « la volonté de partager des valeurs communes » qui donnent sens aux actions de chacun dans les différentes associations et qui permettent l'inscription de ces actions dans les principes de l'économie solidaire rappelés dans sa Charte. De ce point de vue morale ou éthique, tout le monde peut s'entendre au moins implicitement, même si tous les idéaux de solidarité ne vont pas nécessairement être évoqués par chacun de la même façon. Ainsi la visée politique des militants ne se satisfait pas de l'implicite, et si des adhérents d'associations peuvent se contenter de l'évidence que représente la recherche de solidarité dans l'activité économique, les militants ou « gardiens du temple » ne peuvent accepter de voir l'économie solidaire « mise à toutes les sauces » et devenir sujette à toutes les récupérations. Ces derniers sont enclins à insister sur des distinctions de vocabulaire visant à spécifier le sens d'actions qui s'inscrivent dans le cadre de l'économie solidaire à l'encontre de l'amalgame des bons sentiments.

C'est donc dans la visée politique que le problème du lien recherché se pose le plus explicitement. Tout d'abord, de façon générale, entre les différentes activités des associations et la reconnaissance du sens véritablement politique d'actions qui touchent au quotidien dans des domaines parfois spécialisés. Ensuite, toujours à ce niveau mais dans un sens inverse, peut-être par une politisation qui peut paraître extrême et trop forte de ces thèmes spécifiques et ordinaires. Ceux qui se font les militants et les idéologues de causes trop singulières peuvent paraître déraisonnables à d'autres. Enfin, en interne, par un débat et une discussion sur la façon dont un projet politique global peut se constituer sur la base des initiatives diverses et disséminées. L'enjeu véritable repose donc, comme on peut le voir, sur la forme véritable que doit prendre la mise en

commun des actions, pour ne pas dire de celle plus générale qui serait celle d'un mouvement social de l'économie solidaire.

Les discussions autour de ces questions sont, en définitive, celles qui reviennent le plus souvent et celles qui sont les plus animées. Elles ne portent d'ailleurs pas uniquement sur le fonctionnement interne de la structure inter-associative et son rapport aux autres associations. En 2003, elles ont aussi était activées par le problème de l'adhésion au MES[6] ou de la participation aux différents Forums sociaux, dans lesquels la singularité de l'économie solidaire doit être défendue[7]. Le point de clivage qui se dessine oppose ceux qui s'en tiennent à la nécessité de la délégation *via* des structures fédératives pour faciliter la montée en généralité politique des initiatives particulières (pour ne pas dire la prise de conscience politique) à ceux qui d'emblée se défient de tout ce qui ressemble à une structure et vont insister sur la nécessité de la reconnaissance de la diversité des actions et surtout des différents ancrages territoriaux. À différentes échelles se trouvent opposés le régional au national, le rural éloigné du siège urbain de l'association. C'est alors le thème de « l'hybridation » qui peut ressortir pour faire reconnaître un sens politique commun pouvant émerger d'initiatives sociales ou économiques particulières. Il manifeste, selon nous, une politisation des modes de vie dans laquelle se brouillent les frontières des sphères privées et publiques, de l'économie, du social et du politique.

Mais cette conception semble devoir s'opposer à une interprétation plus classique du processus de transformation sociale à laquelle prétend l'économie solidaire. Cette dernière parle encore dans les termes très généraux et abstraits d'un « changement de société ». Dans ce registre, cette position apparaît encore attachée à la nécessité de la délégation et à la signification politique de la fédération. La première citée vise un changement qui pour pouvoir prétendre un sens politique doit se réaliser concrètement dans un mode de vie quotidien. L'hybridation doit pouvoir, sur la base de la subsidiarité, conduire à une mise en forme permettant la généralisation de la signification de projets se retrouvant dans une configuration politique commune.

C'est cette interprétation qui semble devoir l'emporter finalement manifestant plus ou moins explicitement l'idéal d'un collectif indéterminé et disséminé, reposant sur « l'essaimage » et respectueux à toute force de la diversité des expériences et des particularités locales et personnelles. Une telle communauté associative ne se donne plus à voir pour elle-même, y compris dans les rassemblements qui font événement, mais doit s'effacer devant la manifestation d'une pluralité de singularités qui peut être revendiquée, dès lors, comme le véritable bien commun. Ce bien commun, dont chacun peut se sentir plus ou moins responsable à travers sa participation, devient alors celui qui se donne en partage dans ces rencontres. Il est cette possibilité même d'expression et de partage qu'il convient de préserver en la faisant vivre, ou plutôt, de réinventer dans chacune des rencontres.

Le sens de la tension entre les liens visés et les liens existants peut alors apparaître plus clairement. En effet, y compris dans ses différentes formalisations écrites, le projet politique ne peut voir son sens émerger que de l'action et de l'expérience. Toute forme

de communauté ou de solidarité semble difficilement pouvoir préexister à l'initiative personnelle. Le lien politique ne doit s'appuyer sur aucune fondation, pour pouvoir se reconstruire de toute pièce sur la base de projets personnels et dans des rencontres toujours singulières.

L'événement de la rencontre comme forme de mise en commun

Il est assez évident que le mode explicite sur lequel se nouent des liens dans les associations et entre les associations est celui du réseau. Les associations reposent principalement sur des réseaux d'inter-connaissance personnels et le lien inter associatif que celle qui nous préoccupe appelle de ses vœux entre ses associations adhérantes, ainsi qu'avec d'autres, renvoie aussi à cette logique horizontale du réseau. C'est alors la rencontre sur certains chantiers entre « porteurs de projet » qui peut signifier le lien et lui donner forme.

Si la socialité se construit autour des personnes c'est aussi parce qu'elle est en fait toujours à reconstruire. Ceci nous semble typique du lien associatif qui non seulement se justifie par la nécessité de créer du lien mais aussi du rejet de tout lien qui s'imposerait aux individus. Ainsi les associations non seulement sont révélatrices d'un « affranchissement des appartenances » (Ion J., 2001), mais établissent un lien dont la modalité repose sur le refus de l'assignation à toute appartenance. Cela s'illustre notamment dans le rapport aux institutions. Elles sont pour l'essentiel rejetées — pour un ensemble de raisons qu'on ne peut détailler ici — même si elles peuvent paraître nécessaires. La position et finalement la stratégie de changement social paraît pouvoir se résumer dans la formule : agir en marge pour changer la société en son centre ou jouer dans les interstices pour obliger les structures à se modifier.

Il y a donc dans l'association un modèle anti-institutionnel de la constitution d'un commun qui est toujours à reconstruire et à réinventer. Cela est manifeste dans le refus de l'association de devenir elle-même une institution. Ainsi, il est étonnant de voir que l'association, qui pourtant affiche et cristallise le lien, le met en forme ou le configure, ne représente pas à l'évidence un bien commun partagé qu'il conviendrait de préserver. La pérennité de la structure se voit dénier le statut d'une fin en soi, et ce malgré les conséquences concrètes que l'on peut imaginer pour les salariés. L'enjeu est de maintenir la puissance d'initiative et d'action des personnes, et de permettre l'expression des singularités. Une association qui se figerait dans sa structure deviendrait une institution à laquelle il faudrait mettre un terme.

Mais, si les associations peuvent être présentées comme un instrument au service d'une fin plus haute, elles peuvent également apparaître comme des personnes collectives. Ce sont des catégories subjectives qui servent à penser le collectif et à en établir l'idéal (Sennett, 1979). Autant que les personnes individuelles qui agissent en leur sein, l'action à laquelle elles s'identifient révèlent un désir de reconnaissance

général. C'est ce qui ressort du lien inter-associatif existant et qui cherche à se construire et à s'élargir. Au regret de « l'égoïsme des associations » trop préoccupées de leur propre intérêt peut être opposé le besoin des autres Les différentes associations, en demandant à la « maison » qui les héberge d'être leur « vitrine », le montrent. Différentes démarches témoignent du souci de la reconnaissance des associations accompagnées, lequel se redouble de la peur de représenter une autorité au-dessus d'elles. En dehors, le souci est aussi celui d'une plus grande visibilité de l'économie solidaire sans se figer dans une identité politique dont elle devrait ensuite porter l'image et le poids du drapeau. On peut voir là à l'œuvre le refus collectif d'une appartenance.

La forme du commun qui se dessine et celle qui, finalement, paraît être la plus satisfaisante, est celle qui se constitue à travers les événements et le processus actif de leur création. Créer l'événement c'est créer le lien. L'événement permet au lien de vivre et d'être ressenti en rendant visible une action en commun. Il s'agit d'en faire l'épreuve et l'expérience[8]. Contrairement au rituel, qui vient rappeler l'obligation d'un lien qui préexiste aux individus et à leur rencontre, l'événement met en scène la rencontre des personnes individuelles et collectives qui, dans la ponctualité de la rencontre, manifestent la spontanéité du lien qui les attachent sans obligation. Il semble que seul le commun événementiel puisse satisfaire pleinement la mise en scène de la rencontre des diversités ainsi que la quête de reconnaissance de chacune des associations sans créer le sentiment d'appartenance où chacun craint de perdre son identité personnelle.

Dès lors, si on nous autorise l'idée selon laquelle les catégories à travers lesquelles le commun se manifeste s'articule et se met en formes se personnalisent, nous pouvons également en venir à interpréter les tensions propres à la modalité collective associative dans ce registre de la personnalisation. Parler de personnes collectives à propos des associations permet, en plus de rendre compte d'une hostilité récurrente à l'objectivité institutionnelle, de montrer comment elles sont prises, à travers leurs conditions même d'existence, dans une quête effrénée de reconnaissance. Nous pourrions bien être amenés un jour à « reparler du narcissisme ». En retenant le portrait de Narcisse dressé par Christopher Lasch (1979) qui en fait un personnage nourrissant, d'une part, l'illusion d'une émancipation des anciennes attaches autoritaires (famille, entreprise, état), refusant, d'autre part, les nouvelles dépendances que sont les différentes bureaucraties de l'État et de la grande entreprise, on peut reconnaître les raisons pour lesquelles les personnes contemporaines, prises dans une recherche incessante de leur individualité singulière, voient grandir en elles le besoin des autres[9].

De l'indétermination narcissique au public fantôme

Comprendre les associations comme des personnes qui ne peuvent se constituer qu'à la condition de devenir les agents de leur définition de *soi* par la présentation de leur *soi,* comme des sujets manifestant la volonté de créer du lien en marge des cadres

traditionnels, peut ainsi justifier de transposer à leur échelle le concept de narcissisme pour mieux comprendre les liens qu'elles peuvent établir entre elles et le rapport à soi à travers lequel elles construisent leur identité. La configuration d'une telle mise en commun ne semble pouvoir être que celle du réseau, à savoir celle dynamique d'une mise en commun non-intégratrice où les personnes, individuelles ou collectives, peuvent partager le sens de l'action en commun dans l'espace public, mais parfois intimiste10, d'une rencontre.

C'est peut-être là que, finalement, s'éprouve la plus grande difficulté à vouloir créer du commun d'après cette norme de la rencontre non obligée où doit se manifester la singularité et l'authenticité (Taylor, 1998). Une telle mise en commun demande en effet que dans chacune des rencontres se manifestent la disponibilité à l'expression de cette singularité et l'acceptation l'indétermination de l'autre. Une telle indétermination, qui tient au refus d'être assigné à une position, tout en montrant les meilleures dispositions dans une rencontre indéterminée, peut paraître difficilement acceptable dans une logique militante collective. D'une part, parce qu'une telle logique maintient certainement le souci de compter ses troupes d'identifier ses soldats et peut difficilement se satisfaire du caractère particulièrement « fantomatique » (Quéré, 2003) de son public ou de ses publics ; d'autre part, parce que cette indétermination semble contradictoire avec un certain idéal de l'engagement militant derrière une cause, surtout quand celui-ci se redouble, paradoxalement, de celui de l'authenticité.

1 . En fait, l'affaire est un peu plus complexe. En effet, la norme qui prévaut dans le jugement d'une communauté politique juste et bonne est celle d'une reconnaissance de la personne dans sa totalité et dans sa singularité. Ceci se manifeste notamment dans la façon dont certains membres peuvent être valorisés dans leur présentation par les principaux responsables en tant que « vrais militants », ou, plus souvent, « vraies militantes ». Le vrai militant est celui qui dans l'ensemble de ses activités quotidiennes, dans son association ou ailleurs, donne un sens et une orientation cohérente avec ses engagements et la réalisation de sa personne. Il semble que l'on voie à l'œuvre ici l'idéal d'authenticité dont nous parle Charles Taylor.

2 . Pour une vision plus éclairée de ces ambiguïtés et pour voir posés les termes des débats auxquelles elles peuvent donner lieu, voir, *L'alter-économie. Quelle autre mondialisation ?*, *La revue du MAUSS semestrielle*, n°21, premier semestre 2003.

3 . Quelques éléments historiques de l'économie solidaire peuvent être ici rappelés. Son histoire repose, en quelque sorte, sur une seconde naissance de l'économie sociale dans les années soixante-dix. Liée aux mouvements alternatifs, elle reprenait dans un contexte socio-historique des principes associationnistes s'étant construits au cours du XIXème siècle. Insistant sur la capacité d'initiative des acteurs au niveau local, elle pose comme condition à la citoyenneté politique, la constitution d'une citoyenneté sociale reposant sur des micro-espaces publics sur lesquels la créativité et la responsabilité des acteurs puissent s'exprimer. Voir à l'œuvre certains des paradoxes évoqués plus haut dans le cadre d'une démarche qui d'emblée semble s'être donné comme objectif d'y répondre en s'efforçant d'analyser comment le sens d'une telle citoyenneté peut se

construire à partir d'initiatives locales concrètes, offre une perspective intéressante pour analyser les paradoxes d'une radicalisation de la démocratie et les difficultés de sa mise en formes politiques.

4 . Un militant prononce à ce sujet le terme de « microcosme ».

5 . Max Weber, en faisant de l'autorité charismatique une autorité indispensable à l'institution d'un lien politique reposant sur l'identification affective du groupe ainsi constitué au chef, laisse également comprendre la distance qui s'établit dès lors entre le chef et le groupe et qui s'affirme, selon lui, dans un rapport de domination (1995, p.320).

6 . Mouvement de l'Économie Solidaire. Né en 2002, il s'inscrit dans la continuité de l'IRES (Inter-Réseaux de l'Économie Solidaire) pour engager la construction démocratique de la représentation des différents réseaux y participant.

7 . Le passage d'une position « antimondialiste » à l'affirmation d'une nouvelle « altermondialiste » manifestée par le slogan « un autre monde est possible », a sans doute renforcé l'enjeu des discussions. Avec cette substitution se pose, en effet, plus explicitement le sens d'une visée politique plus positive qui peut aussi se manifester dans la meilleure visibilité d'un mouvement social. Cela pose non seulement le problème de la participation à un tel mouvement mais aussi la question d'une identité de l'Économie Solidaire comme mouvement social.

8 . « Si c'est l'action qui est collective, et pas le sujet, on peut en inférer que ce qui définit un public c'est un mode d'association dans l'expérience d'une situation, donc d'une manière déterminée d'agir et d'endurer ensemble. Il n'y a pas d'autre source que cette action et cette passion commune, et ce sont elles qui sont au principe du mode d'association qu'il représente » (QUÉRÉ, 2003, p.129).

9 . « Malgré ses illusions sporadiques d'omnipotence, Narcisse a besoin des autres pour s'estimer lui-même ; il ne peut vivre sans un public qui l'admire. Son émancipation apparente des liens familiaux et des contraintes institutionnelles ne lui apporte pas, pour autant, la liberté d'être autonome et de se complaire dans son individualité. » (1981, p.23)

10 . On comprendra ici que ce n'est pas le nombre de participants qui est en jeu.

Arendt H., 1983, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy.

Ion J, 2001, « Métamorphoses de l'engagement, espace public et sphère politique », conclusion à, Ion J. (sous la dir.), *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Joseph I, 1984, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens.

Lasch C., 1981, *Complexe de Narcisse*, Robert Laffont.

Quere l, 2003, « Le public comme forme et comme modalité d'expérience », *Les sens du public*, Daniel Cefaïe et Dominique Pasquier (sous la dir.), PUF.

Sennett R., 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil.

Simmel G., 1999, *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, PUF.

Taylor C., 1998, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Seuil.

Weber.M., 1995, *Économie et société*. Tome 1, *Les catégories de la sociologie*, Agora/pocket.